



Rapport pour Séance du Conseil Communal du 6 décembre 2016
Commission de Gestion et Finances

Rapport sur préavis Municipalité N° 05/2016 sur Fixation des indemnités du Conseil Communal

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

La Commission de Gestion et Finances composée de Madame Christelle Gobalet, Messieurs Jean-Claude Agassis, Daniel Schwab, Luc Jean-Mairet et Alberto De Pascali, s'est réunie le lundi 5 septembre afin de prendre connaissance du préavis N° 04/2016 discuté en séance du Conseil Communal 13 septembre. Au vu des débats entamés à cette occasion, la Municipalité a revu sa proposition originale tenant compte des commentaires soulevés par le Conseil Communal.

La Commission soutient le nouveau préavis proposé par la Municipalité:

- 25 CHF de jeton de présence par séance pour les Conseillers Communaux (inchangé)
- Les membres des commissions et du bureau (à l'exception du président et la secrétaire) sont rémunérés à l'heure de commune de 25 CHF par heure pour tous travaux effectués hors des séances ordinaires
- Le président et la secrétaire du bureau du conseil sont rémunérés à 35 CHF par heure pour tous travaux
- Une amende de 25 CHF est infligée à tout membre qui malgré avertissement préalable (séance manquée sans justification) ne se serait pas excusé à nouveau
- Le montant des indemnités énoncé est effectif rétroactivement depuis le 1er juillet 2016

Bavois, le 24 novembre 2016

Pour la Commission de Gestion et Finances

Christelle Gobalet

Jean-Claude Agassis

Daniel Schwab

Luc Jean-Mairet

Alberto De Pascali